MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Avis public d'élection

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Simon Franche, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
   Poste de mairesse ou maire
   Poste de conseillère ou conseiller district #1
   Poste de conseillère ou conseiller district #2
   Poste de conseillère ou conseiller district #3
   Poste de conseillère ou conseiller district #4
   Poste de conseillère ou conseiller district #5
   Poste de conseillère ou conseiller district #6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection ou la secrétaire d'élection aux jours et aux heures suivants, **sur rendez-vous préférablement**, du 19 septembre au 3 octobre 2025.

Septembre / Octobre 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
15 N/A	16 N/A	17 N/A	18 N/A	19 8 h à 13 h
22 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	23 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	24 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	25 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	26 8 h à 13 h
29 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	30 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	1 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	2 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	3 9 h à 16 h 30

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

   Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

   Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

   Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Annie Chaumont a été nommée secrétaire d'élection et a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature.

5. Vous pouvez joindre le président d'élection ou la secrétaire d'élection aux coordonnées ci-dessous.

Président d'élection	81, rue Saint-Isidore	450-831-2114 # 7510	dg@saint-esprit.ca
Secrétaire d'élection	81, rue Saint-Isidore	450-831-2114 # 7513	achaumont@saint-esprit.ca

Signature

Fait à Saint-Esprit le 3 septembre 2025.

Simon Franche, président d'élection

SM-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Esprit, certifie que :

- j'ai affiché l'avis public concernant le sujet suivant entre 8 h 30 et 17 h:

  - ☐ Adoption du Règlement numéro ____
  - ☐ Entrée en vigueur du Règlement numéro ___-2025
  - ☐ Assemblée publique de consultation concernant _____
  - ☒ Avis public d'élection 2025

- aux endroits suivants, ce 3 septembre 2025 :

  - ☒ Sur le tableau situé à l'extérieur de la Mairie au 81 rue Saint-Isidore à Saint-Esprit
  - ☒ Sur le tableau au kiosque postal à l'intersection de la rue Principale et de la rue Montcalm
  - ☒ Dans l'Info + Saint-Esprit, édition septembre 2025, mis à la poste le 10 septembre 2025
  - ☐ Dans la zone visée

- aux endroits suivants, ce 3 septembre 2025 :

  - ☒ Sur le site Web de la municipalité de Saint-Esprit;
  - ☒ Sur la page Facebook de la municipalité de Saint-Esprit;

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 septembre 2025.

Simon Franche

Directeur général et greffier-trésorier